



## Plans de sécurité COVID-19 pour événement extérieur

En plus de nommer un(e) agent(e) COVID-19 et avoir utilisé l'Outil de vérification de l'évaluation et de l'atténuation des risques, les organisations membres doivent créer un Plan de sécurité COVID-19 pour événement extérieur avant d'accueillir un événement. Le Plan de sécurité COVID-19 pour événement extérieur peut être un document indépendant ou être compris dans la trousse de l'événement. Les organisations membres doivent aussi effectuer une évaluation de l'exécution et des résultats connexes du Plan de sécurité COVID-19 pour événement extérieur et l'inclure dans le rapport après l'événement.

Plusieurs protocoles COVID-19 de club peuvent être prolongés dans la livraison de l'événement et être inclus dans le Plan de sécurité COVID-19 pour événement extérieur. Des exigences propres à l'événement devant figurer dans le Plan de sécurité COVID-19 pour événement extérieur comprennent les éléments suivants :

### EXIGÉ

- **Vérification quotidienne de l'état de santé.** Toutes les personnes sur place (terrain de jeu, site de compétition) pendant l'événement, notamment le personnel d'organisation de l'événement, rameurs, entraîneurs, officiels et bénévoles doivent procéder à une vérification quotidienne de leur état de santé.

Les spectateurs qui entrent sur le site de compétition doivent procéder à une vérification quotidienne de leur état de santé avant ou au moment de leur entrée sur le site.

Les spectateurs qui sont dans une zone *isolée et désignée* sans entrer sur le site de compétition doivent procéder à une vérification quotidienne de leur état de santé avant ou au moment d'entrer dans cette zone.

Une personne nommée par les organisateurs de l'événement sera responsable de s'assurer que toutes les personnes requises procéderont bien à la vérification quotidienne de leur état de santé.

- **Suivi de contacts.** Les organisateurs de l'événement doivent s'assurer que le suivi de contact soit fait pour toutes les personnes sur place, notamment celles qui se trouvent sur le site de compétition, le terrain de jeu et dans les zones de spectateurs.

- **Hygiène, nettoyage et désinfection**
  - Les organisateurs de l'événement devraient pourvoir à du savon et à du désinfectant à main pour les zones communes et avoir d'autres ÉPI accessibles sur place.
  - Les organisateurs de l'événement doivent fournir des ÉPI, du savon et du désinfectant à mains pour tous les bénévoles et les autres membres du personnel de l'événement.
  - Les stations de nettoyage des mains doivent être bien approvisionnées, visibles et facilement accessibles pour tous les participants. Les organisateurs de l'événement devraient s'assurer que les fournitures de nettoyage et de désinfection sont accessibles pour l'équipement utilisé pour livrer l'événement, notamment l'équipement des officiels.
  
- **Exigences propres aux provinces/localités.** Toute exigence provinciale/locale pour les événements, comme énoncé dans les ordonnances/restrictions de la santé publique locale/provinciale devrait être incluse. Pour en savoir plus à propos des restrictions propres aux événements dans votre province, veuillez contacter votre APA ainsi que vos autorités locales pour en savoir plus sur les restrictions applicables aux événements dans votre région, le cas échéant.

## CONSIDÉRATIONS ADDITIONNELLES

- Il est *fortement recommandé* que les personnes dans les zones très fréquentées ou qui se retrouvent à grande proximité des autres portent un masque.
- Les politiques de remboursement/retrait devraient être clairement communiquées et comprennent tous les éléments propres à la COVID-19, le cas échéant
- Les agents COVID-19 devraient travailler de concert avec les officiels en chef et les APA pour garantir que les besoins des officiels soulignés par RCA soient pris en compte dans le Plan de sécurité COVID-19 pour événement extérieur.
- Les participants pourraient ne pas être familiers avec le site de l'événement. Les limites de capacité dans les zones communes et les zones de circulation doivent être clairement identifiées et toute restriction pour certains groupes (p. ex. les spectateurs) doit être clairement communiquée avant l'événement.
- Tous les protocoles et toutes les attentes, en plus de toute ramification en cas d'infraction doivent être bien communiqués à tous les participants.

Les organisateurs de l'événement doivent rencontrer leur APA et RCA pour examiner leur Plan de sécurité COVID-19 pour événement extérieur avant de recevoir leur sanction d'événement.